



Madame le recteur, mesdames messieurs les membres du CTA,

La crise sanitaire dans laquelle nous sommes plongé-es depuis plus d'un an s'est enracinée sur un système éducatif qui était déjà en très grandes tensions. Cette crise est loin d'être terminée et les dernières données sont particulièrement inquiétantes. Mais force est de constater que le ministre continue de faire comme si le risque de contamination s'arrêtait à la porte de l'école ; il considère même que le risque accru de 30 % pour les parents de lycéens ou de collégiens est acceptable, comme si l'alternative était la fermeture et la déscolarisation. Ce n'est finalement qu'une remarque méprisante de plus qui vient s'ajouter aux innombrables déclarations de notre ministre depuis le début de la crise. On n'évoquera d'ailleurs pas ici les mensonges, contradictions et incohérences, de quelqu'un qui semble s'être très rapidement autoproclamé épidémiologiste de renom faisant fi des avis scientifiques qui ne pouvaient que constater la réalité de la transmission du virus au sein des établissements scolaires.

Depuis un an, les personnels de l'Éducation nationale ont porté le système, ils ont dû s'adapter pour prendre en charge les élèves tout en mettant en œuvre un protocole sanitaire - sur le principe indispensable - mais aux contours mouvants et pour certains aspects inapplicable par manque de moyens ou locaux inadaptés. Depuis la rentrée de septembre, la FSU porte des propositions concrètes afin de concilier impératifs sanitaires, pédagogiques et sociaux. Entendre ces propositions aurait permis d'éviter ou tout du moins d'amoindrir les effets de la crise sanitaire que l'on connaît actuellement, tout en ayant le mérite de rassurer les personnels, les élèves et les familles. Mais non, rien... Il a fallu attendre la mobilisation des lycéens et des personnels de lycées en novembre pour que le ministre daigne évoquer une possible demi-jauge pour les lycées, demi-jauge qui n'a jamais vraiment été cadrée et qui a rapidement suscité des ruptures d'égalité face aux apprentissages et à la préparation des examens. Bref, l'école du mépris.

A l'heure actuelle, les taux d'incidence dans le Nord et le Pas-de-Calais sont très élevés. Ils sont à plus de 700 dans de nombreuses zones de notre académie et rien de concret n'a été annoncé, jeudi dernier, pour les autres catégories d'établissements scolaires des 16 départements confinés. Les retours que nous avons des écoles, des collèges et des lycées sont préoccupants, les cas positifs se multiplient chez les élèves et les personnels, entraînant des fermetures de classes, voire d'établissements. La FSU demande, de toute urgence, que ce qui a été mis en place dans les lycées de l'académie et dans les collèges du dunkerquois et des Flandres soit généralisé, afin de freiner les contagions dans les établissements scolaires. Il s'agit de proposer un accueil des élèves en « 1/2 jauge » avec des modalités d'organisation choisies par les personnels de chaque établissement en fonction de leur situation. Elle demande, également, que les autorités académiques répondent rapidement aux sollicitations et alertes des personnels là où les cas se multiplient. On ne peut plus perdre de temps face à ce virus. Au niveau national, la FSU demande que les personnels de l'Éducation nationale qui le souhaitent, puissent bénéficier d'un accès accéléré à la vaccination. Il y a là un enjeu crucial, collectif et individuel, de réduction des risques de contamination à l'heure où les autorités se targuent de tout faire pour sortir de la crise sanitaire. Oui, il faut tout faire pour maintenir les établissements scolaires ouverts mais il faut s'en donner réellement les moyens et protéger les personnels, les élèves et leur famille. Les personnels sont fatigués, usés, désabusés et ce mépris n'a que trop duré. Les personnels sont à bout ! Il leur faut maintenant et d'urgence des actes forts pour leur redonner un minimum de confiance en leur institution, au moins sur la gestion sanitaire de cette crise car sur l'aspect pédagogique, cette confiance est depuis longtemps rompue et ce ne sont pas les suppressions de postes annoncées qui vont inverser la tendance.

De son côté, le ministre a continué de faire comme si de rien n'était et maintient la pression sur toutes les catégories de personnels. La stratégie du cas par cas n'est plus adaptée à la dégradation rapide de la situation, amorcée avant les vacances d'hiver dans le Dunkerquois : elle ne répond pas à l'urgence sur le terrain, où la multiplication rapide des cas engorge le système ne permettant plus ni le tracing, ni la communication dans l'établissement, ni finalement la protection des personnels et des usagers.

Concernant la mise en place du dispositifs « contractuels alternants » et la réforme de la formation et des concours :

La FSU rappelle son opposition à cette réforme inacceptable, réelle régression pour la qualité de l'enseignement dispensé aux élèves ainsi que de la formation et des conditions de travail de nos futurs collègues.

En effet, le ministère a repoussé les concours d'entrée dans nos métiers du 1er et du 2nd degré en fin de M2 (2e année du Master) à partir de la session 2022 et l'année de fonctionnaire-stagiaire après l'année de M2.

Les concours feront désormais moins de place à la vérification des connaissances disciplinaires ou pluridisciplinaires qui fondent les métiers de l'enseignement. L'année de master 2 va vite être intenable pour les candidats : master 2 (avec un mémoire à rédiger et soutenir), concours et affectation sur un contrat précaire pour un tiers temps au sein d'un établissement scolaire ! Ces trois objectifs sont impossibles à mener de front, et ne vont pas dans le sens d'une revalorisation de nos métiers et d'une formation ambitieuse pour toutes et pour tous.

Par ailleurs, le blocage excessif de postes à temps plein destinés à accentuer la précarisation des étudiants, ne participe pas non plus à la mise en œuvre d'un service public exigeant et risque fortement de désorganiser les établissements concernés.

La FSU continue d'exiger la mise en place d'un réel pré-recrutement, par l'allocation d'aides financières pour les étudiants destinés aux métiers de l'éducation, la mise en œuvre d'une réforme de la formation ambitieuse et une entrée progressive dans le métiers. Les réformes en cours présentent un réel recul, et n'auront pour conséquence que d'éloigner encore plus les étudiants de nos métiers....

Dans le second degré, la pression des programmes et des évaluations a été maintenue et la concurrence entre établissements pousse au recul des mesures sanitaires. Le ministère a bien ouvert, temporairement, la possibilité d'alléger les effectifs en présentiel en collège, mais sur le terrain les demandes des établissements ont systématiquement été refusées. Dans les lycées, alors que les épreuves de spécialités et les épreuves communes ont été annulées, le ministre s'entête à maintenir les épreuves de philosophie et du grand oral prévues mi-juin alors que dans de nombreux établissements les programmes n'auront pu être traités que pour moitié, le tout dans un contexte dégradé pour nos élèves. Le SNES-FSU, au niveau national, demande d'ailleurs l'annulation du grand oral, nos élèves n'ayant pas eu suffisamment le temps de préparer cette épreuve.

De plus, les nombreuses suppressions de postes annoncées pour cette rentrée mettent en danger les options, (langues rares, options artistiques, options technologiques...) déjà bien mal en point depuis la réforme du lycée, ainsi que les différents dispositifs de groupes à effectif réduit, sur lesquels les établissements doivent rogner faute de moyens. Alors que la crise sanitaire imposerait des moyens supplémentaires pour prendre en charge nos élèves en demi-groupes et pour les accompagner au mieux après ces deux années difficiles, le ministre, lui, fait délibérément le choix de les réduire encore davantage.

Par ailleurs, à l'étude des documents transmis en amont du groupe de travail sur les créations et suppressions de postes en lycée, nous avons été surpris de l'inflation du nombre de supports temps plein bloqués pour stagiaires et/ou alternants M2. Nous attirons donc l'attention de l'administration sur les supports bloqués pour des stagiaires temps plein. Ils sont en très forte hausse. Il semble que ces supports soient bloqués, en partie, pour la mise en place du dispositif « étudiants alternants ». Cela pose plusieurs problèmes, le premier étant que le temps de service des « étudiants alternants » est égal au tiers de l'ORS d'un enseignant titulaire. Comment un support 18h va-t-il être occupé ? Est-ce par plusieurs alternants ? Est-ce par un seul alternant et le reste du temps par un contractuel ?

Cette hausse de postes bloqués va également avoir des répercussions sur le mouvement intra-académique. Celui-ci est déjà bien impacté par les nombreuses suppressions de postes, ces supports bloqués vont restreindre encore plus les possibilités de mobilité des collègues.

Nous rappelons donc notre demande faite en GT de déneutraliser - à l'instar de ce qui a été fait pour les postes de CPE - tous les supports temps plein dans les disciplines où le nombre de postes vacants et le nombre d'entrants dans l'académie permettent à l'administration de disposer de supports suffisants après mouvement pour accueillir les FSTG et les alternants M2. C'est par exemple le cas de l'Economie-Gestion et des STMS. Les collègues ne comprendraient décemment pas qu'on les prive de possibilités d'obtenir un poste fixe quand il reste des dizaines et des dizaines de postes vacants après mouvement.

Enfin, La FSU demande que les supports pour les étudiants alternants soient pris dans les BMP restants, ce qui est tout à fait faisable dans un nombre important de disciplines. Beaucoup, selon les établissements et leur situation géographique, devraient donc pouvoir servir de moyens pour des étudiants alternants. Cela permettrait de libérer des postes vacants pour le mouvement intra-académique. Le ras le bol et la défiance des collègues sont déjà suffisamment forts vis à vis de l'institution pour ne pas en plus rajouter des contraintes incompréhensibles aux conséquences potentiellement catastrophiques en termes de mobilité.

Enfin, de manière plus générale, nous déplorons encore une fois cette année, qu'en LGT, la rentrée 2021 se traduira par 128 suppressions de postes dont 36 MCS. Le solde créations / suppressions est négatif avec 65 postes en moins à la prochaine rentrée alors que les effectifs seront en hausse. Plusieurs disciplines, déjà durement touchées l'an passé, sont à nouveau

touchées cette année : les SII avec 16 suppressions de postes, les mathématiques avec 15 suppressions, ou l'allemand avec 7 suppressions. A cela s'ajoutent parfois un nombre de BMP et de supports PSTG très importants qui précarisent toujours plus l'enseignement dans nos établissements.

Nous déplorons également que le dialogue social, dont les bienfaits sont très souvent prônés au sein de cette administration, n'atteignent pas toutes les strates hiérarchiques et en 1er lieu les établissements. Nous avons en effet la désagréable surprise de découvrir des distorsions entre les documents émanant de vos services et ceux votés en CA, distorsions qui ne sont pas sans conséquence pour les collègues et les élèves. La transparence et la régularité des décisions prises en CA, concernant les personnels et le fonctionnement pédagogique de l'établissement doivent être assurés à tous les niveaux.

L'ampleur de la crise sanitaire produit et pourrait produire, à courts et à longs termes, des effets massifs sur la population en matière de santé, notamment en raison de la baisse d'activité physique et sportive. Indépendamment de la pandémie, les deux tiers des enfants sont déjà en dessous des critères sanitaires d'activité physique. Il est urgent de considérer l'EPS et le sport scolaire à leur juste valeur et comme le seul lieu d'accès aux pratiques physiques pour tous les élèves à tous les niveaux de la scolarité. Pour cela des conditions minimales sont requises et doivent être assurées : installations sportives accessibles, lieux d'hygiène ouverts, horaire obligatoire respecté ! Depuis plus d'un an, les remontées de terrain montrent que ces minima sont mis à mal et continuent de l'être. Il est urgent qu'une politique forte et volontariste s'applique afin d'assurer la pratique de cet enseignement, quelque soit les injonctions des protocoles sanitaires et la valse des contraintes qui les accompagnent.

La FSU dénonce également les effets des mesures proposées :

Concernant des contractuels alternants dont on ne connaît ni le nombre, ni la volonté de rejoindre le dispositif qui vont être parachutés en responsabilité de classe alors qu'ils ne sont qu'étudiants. Charge aux équipes déjà épuisées de les accueillir.

Concernant la concentration des stagiaires toutes disciplines confondues dans les mêmes établissements ou pire dans la même discipline au lieu de chercher à les répartir.

Quid les élèves d'une même classe qui pourraient voir leurs enseignements dispensés par des non titulaires dans plusieurs disciplines. Quid aussi des équipes épuisées qui devraient les accueillir et des chefs d'établissement devant constituer des emplois du temps alambiqués.

Concernant les moyens CPE : la FSU se félicite d'avoir permis la levée du blocage de 21 postes destinés aux contractuels enseignants. Toutefois, nous ne pouvons que dénoncer l'absence de création de postes. La crise sanitaire et les multiples confinements ont fortement fragilisé la scolarité des élèves, le risque de décrochage est croissant, l'absentéisme des élèves s'envolent, et les CPE demeurent insuffisamment nombreux pour pallier les conséquences d'une année de crise sanitaire.

Enfin il nous apparaît nécessaire de joindre à la note de service les annexes de manière à signaler les erreurs au plus tôt et ne pas attendre les GT.

Dans ce contexte de crise, la FSU , fédération majoritaire de l'Éducation nationale, ne se contente pas d'exiger des mesures à la hauteur des enjeux éducatifs et sanitaire, à tous les niveaux du système : elle appelle à se mobiliser dans les écoles, collèges, lycées et CIO, et sera notamment au rendez-vous de la mobilisation fonction publique du 6 avril.